

Nombre de membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 14

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX
LE 20 MARS À 19 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Présents : Jean-François RASCLE – Ghislaine GARNIER – Vincent GRANJON – Laila GAUTHIER – Marc JANDROS – Véronique MOUNIER – ~~Bruno SAUVIAC~~ – Marie-Josée GUBIEN – Richard TISSEUR – Lucie TEPPE DUPELOT – ~~Philippe BOULOUMIÉ~~ – Valérie TROUILLOUX – ~~Vincent CLAPEYRON~~ – Azzurra CITTONE ESTIENNE – Régis SANIAL.

Excusés avec pouvoir : Philippe BOULOUMIÉ à Véronique MOUNIER
Bruno SAUVIAC à Ghislaine GARNIER

Excusé : Vincent CLAPEYRON

Secrétaire de séance : Lucie TEPPE DUPELOT

2026.013 – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIEL

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du SIEL, à savoir la représentation des collectivités au sein du SIEL qui est fixée à 1 délégué titulaire et 1 suppléant pour notre commune,

Il est demandé au Conseil Municipal de procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de ses délégués.

Le Conseil municipal, par 14 voix pour :

Désigne Ghislaine GARNIER – Déléguée titulaire
Jean-François RASCLE – Délégué Suppléant

La Secrétaire de séance,
Lucie TEPPE DUPELOT,



Le Maire,
Jean-François RASCLE,

